

La gratuité scolaire pour combattre la précarité étudiante et renverser l'économie du savoir

Samuel-Élie Lesage

Camp de formation de la CRUES, automne 2023

Plan

1. Quelques notions sur le financement des universités
2. La précarité des étudiantes et des étudiants
3. La course à la clientèle étudiante internationale
4. La gratuité scolaire, en quelques chiffres
5. Argumentaire éclair

Mon objectif : mettre de l'avant la centralité de la gratuité scolaire pour améliorer la condition matérielle étudiante et revendiquer une meilleure éducation postsecondaire !

Rappel historique

- L'ASSÉ a mené deux grandes grèves générales illimitées sur des enjeux d'accessibilité financière aux études et bloquer des hausses des frais.
 - 2005 : annulation de coupures de 103M\$ dans le régime d'AFE
 - 2012 : annulation de la hausse des frais de scolarité de 325\$/année sur 5 ans
 - Il y a eu aussi bien d'autres mobilisations avant avec l'ANEEQ, le MDE...
- Le premier principe de l'ASSÉ était « *pour une éducation publique, gratuite, laïque, de qualité, accessible et non-discriminatoire* ».
 - C'est aussi dans le premier principe de la CRUES !
 - Les deux grèves ont été menées dans une perspective de gratuité scolaire.

1. Quelques notions sur le financement des universités

Fonctionnement des frais de scolarité

- Montant de base (crédit)
 - Le montant de base est indexé selon le revenu disponible par habitant, et augmente chaque année par rapport à l'année précédente.
- Frais afférents
 - Varient selon l'université, soumis à des limites légales.
- Situation bien différente pour la population étudiante canadienne et internationale...
- Les frais de scolarité sont en partie récupérés par le gouvernement et redistribués à l'ensemble du réseau universitaire.

Évolution des droits de scolarité universitaires depuis 2012

Année universitaire	Taux d'indexation (%)	Par crédit	Pour 30 crédits
2012-2013		72,26\$	2168
2013-2014	2,6	74,14	2224
2014-2015	2,2	75,77	2273
2015-2016	0,9	76,45	2294
2016-2017	1,5	77,60	2328
2017-2018	2,7	79,70	2391
2018-2019	2,7	81,85	2456
2019-2020	3,6	84,80	2544
2020-2021	3,1	87,43	2623
2021-2022	3,9	90,84	2725
2022-2023	2,6	93,23	2797
2023-2024	3,0	96,03	2881
Variation		23,77	713

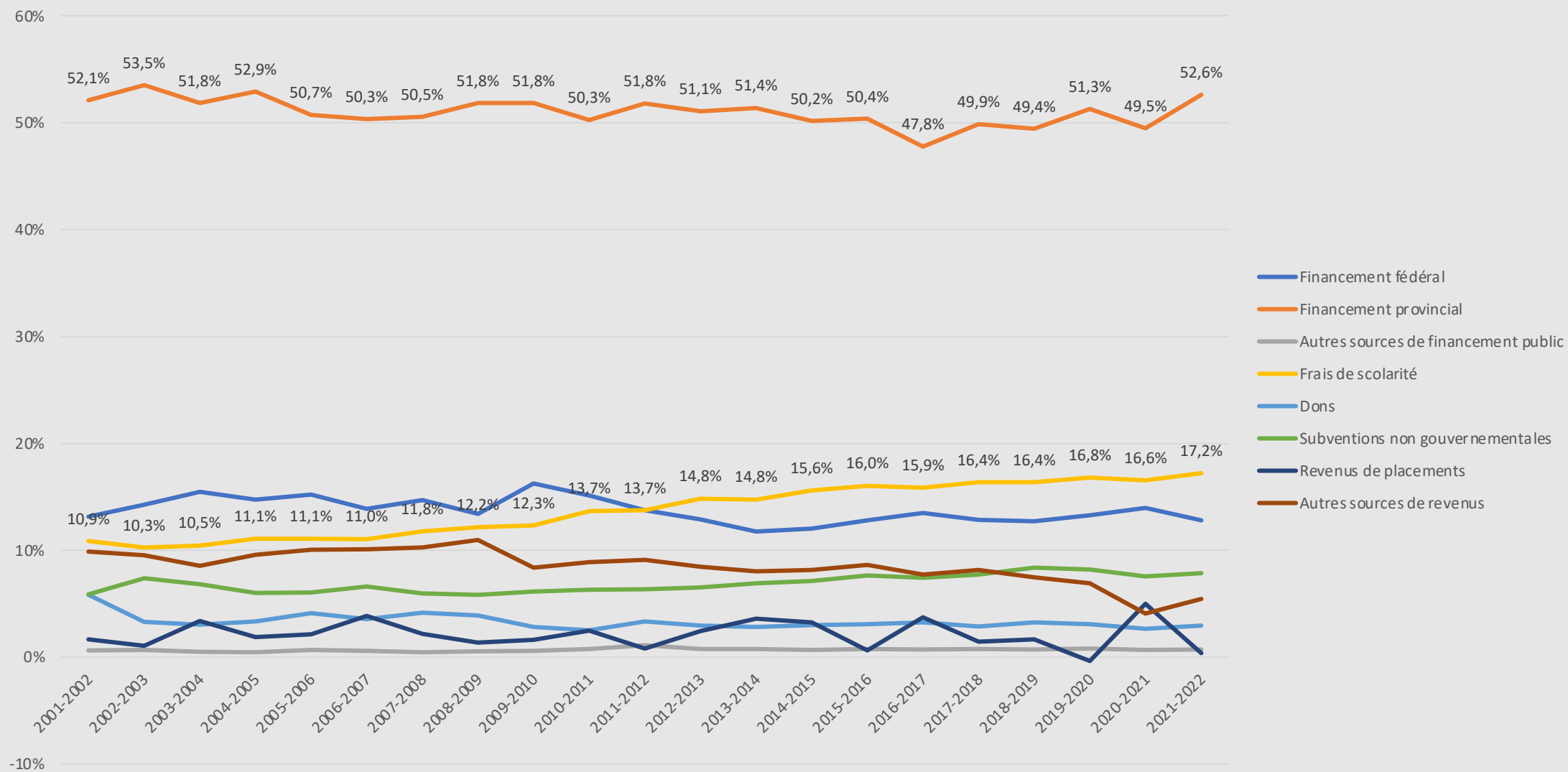
Précarité et fréquentation scolaire

- Si la hausse de 2012 était appliquée aujourd'hui :

Hausse de 2012 aujourd'hui	Frais de scolarité 2023-2024	Différence
3 793	2 881	912\$/année, ou une différence de 25 %

- Sans tenir compte des frais afférents !
- Pour un baccalauréat de 3 ans (IRIS, 2022) :
 - 4 257\$ d'économie
 - 2 459\$ avec les modifications aux crédits d'impôt sur les frais de scolarité

Le financement des universités québécoises



Source : Statistique Canada, tableau 37-10-0026-01

En résumé

- L'État, par le biais de l'impôt et des taxes, finance les universités (et les cégeps).
- Ce financement diminue depuis 20-30 ans.
- Logique néolibérale de dé-financement des services publics et de tarifier l'accès à ces derniers.
- Pour l'éducation : hausse des frais de scolarité pour financer les études postsecondaires universitaires.

2. La précarité étudiante

Une éducation postsecondaire accessible ?

- Au Québec, on dit que l'université est accessible.
 - Au Québec, les frais de scolarité sont moins élevés que ceux du Canada ou des États-Unis.
 - Comparés à l'international, ils sont « relativement peu élevés ».
 - Les frais des cégeps sont très bas et les techniques permettent d'accéder à des professions.
 - Les universités et les cégeps sont relativement bien financés et bien présents sur l'ensemble du territoire québécois.
 - L'aide financière aux études (AFE) accorde aisément un soutien aux études.
- Mais est-ce réellement si accessible ? L'accessibilité se résume-t-elle à des études peu chères ?

Des frais de scolarité ailleurs au Canada

2023-2024, un an temps plein, pour un-e étudiant-e canadien-ne :

Canada	Ontario	Québec	Nouvelle-Écosse
7 076	8 190	3 461	9 575

La précarité

- Précarité (Larousse) : « *Qui n'offre nulle garantie de durée, de stabilité, qui peut toujours être remis en cause* ».
 - Aussi : grande pauvreté.
- La situation économique étudiante fait que l'étudiant ou l'étudiante se retrouve en situation de précarité.

Des frais qui s'additionnent :

- Frais de scolarité et frais afférents
- Intérêts de l'endettement
- Logement
- Alimentation
- Déplacement
- Télécommunication
- Médicaments et autres produits de santé ou traitements médicaux
- Produits de santé et d'hygiène féminine
- Autres besoins de base
- Se doter d'un fond de sécurité ou épargner pour des projets
- Se divertir

Les causes de la précarité

- Endettement pour subvenir aux frais de base.
- Sources d'endettement (en ordre d'importance) :
 - Aide financière aux études
 - Marge de crédit et prêts
 - Carte de crédit
 - Aussi : les parents ou d'autres personnes « privées »
- Nécessité de travailler durant les études pour subvenir à ses besoins
 - Difficile d'obtenir un salaire adéquat ou des conditions de travail décentes
 - Le travail rémunéré s'ajoute au travail non-rémunéré (stage, division inégale de l'entretien du ménage)

Les conséquences de la précarité

- Fréquentation scolaire moins importante que ce que elle aurait pu être.
- Hausse de l'endettement (AFE, prêts, marges et crédit).
- Réorientation du choix des études ou abandon des études avant la diplomation (13,3% en 2015) ou fin des études après un diplôme (23% en 2015) (source : Fiset, Pugliese, 2021).
- Surendettement, faillite personnelle, prorogation de projets de vie.
- Maintient les iniquités sociales.
- Nuit à la réussite scolaire :
 - Stress majeur et santé mentale
 - Travail durant les études

Facteurs de vulnérabilité

- Des éléments qui augmentent la probabilité d'être précaire :
 - Soutien familial
 - Qui paye les frais de scolarité ?
 - Qui paye les autres dépenses ?
 - Habiter ou non chez ses parents
 - Être une femme
 - Être une personne racisée
 - Être une personne handicapée
 - Étudier/habiter en région
 - Les étudiant-e-s qui ont des enfants (et certainement les mères monoparentales)

Et les cégeps ?

- La situation est un peu différente :
 - Les frais de scolarité des étudiant-e-s québécois-es sont beaucoup moins élevés au cégep.
 - La personne souvent commence ses études. Le niveau d'endettement est plus bas.
- La situation est malgré tout importante :
 - Ne pas avoir une dette importante au moment de commencer ses études universitaires.
 - Certaines dépenses en région sont plus élevées (transport, alimentation).
 - Ne pas décourager une personne de poursuivre des études universitaires.
 - Rendre les études en région moins dispendieuses.

Précarité et fréquentation scolaire

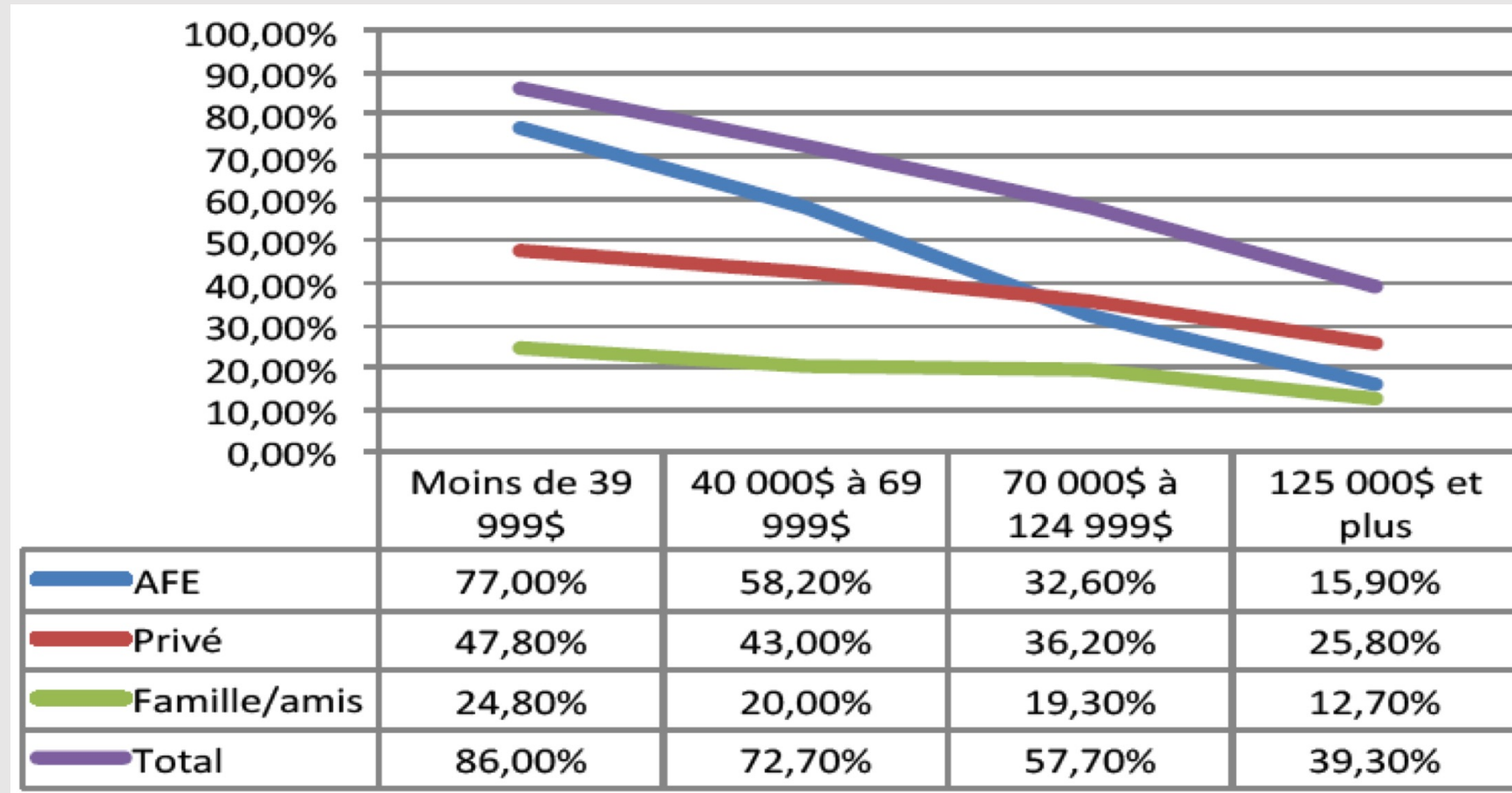
- 2003, Corak :
 - *« Sur le plan le plus général, nous constatons que les études postsecondaires n'étaient pas plus l'apanage des gens relativement aisés à la fin des années 1990 que dans les années 1980. Il est sûr que les enfants de familles au revenu supérieur ont plus de chances de fréquenter l'université, mais la situation n'a pas considérablement évolué dans la décennie 1990 avec les majorations de frais de scolarité. »*
- 2007, Vierstraete :
 - *« Une hausse des droits de scolarité au Québec pour parvenir à la moyenne observée dans le reste du Canada aurait des effets sur l'accessibilité, c'est-à-dire une baisse de la fréquentation, du même ordre que lors de la hausse des droits qu'a connue le Québec au début des années 90. »*

Évolution de l'endettement étudiant au Québec

Niveau d'études	Statistique	2000	2005	2010	2015
Cégep	% des étudiant-e-s endetté-e-s auprès d'une source après leur diplomation	52%	42%	40%	48%
	% des étudiant-e-s avec une dette de + de 25000\$ auprès d'une source après leurs diplômes	-	-	-	9%
	Montant moyen de la dette auprès d'une source	8 000\$	7 900\$	10 000\$	10 600\$
Baccalauréat	% des étudiant-e-s endetté-e-s auprès d'une source après leur diplomation	44%	46%	46%	49%
	% des étudiant-e-s avec une dette de + de 25000\$ auprès d'une source après leurs diplômes	9%	11%	12%	21%
	Montant moyen de la dette auprès d'une source	13 600\$	13 600\$	14 400\$	16 400\$

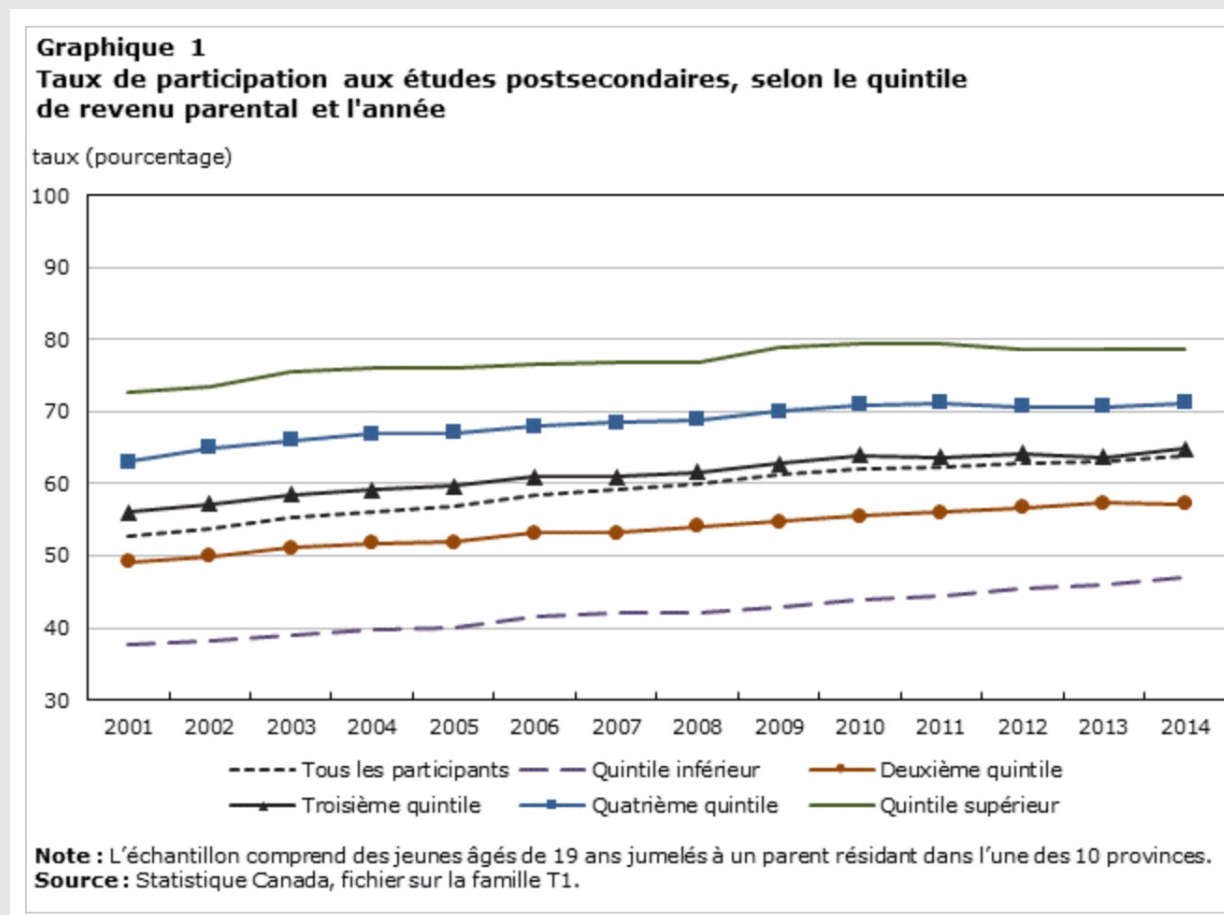
Source : Statistique Canada, tableau 37-10-0036-01

Évolution de l'endettement étudiant au Québec (2011)



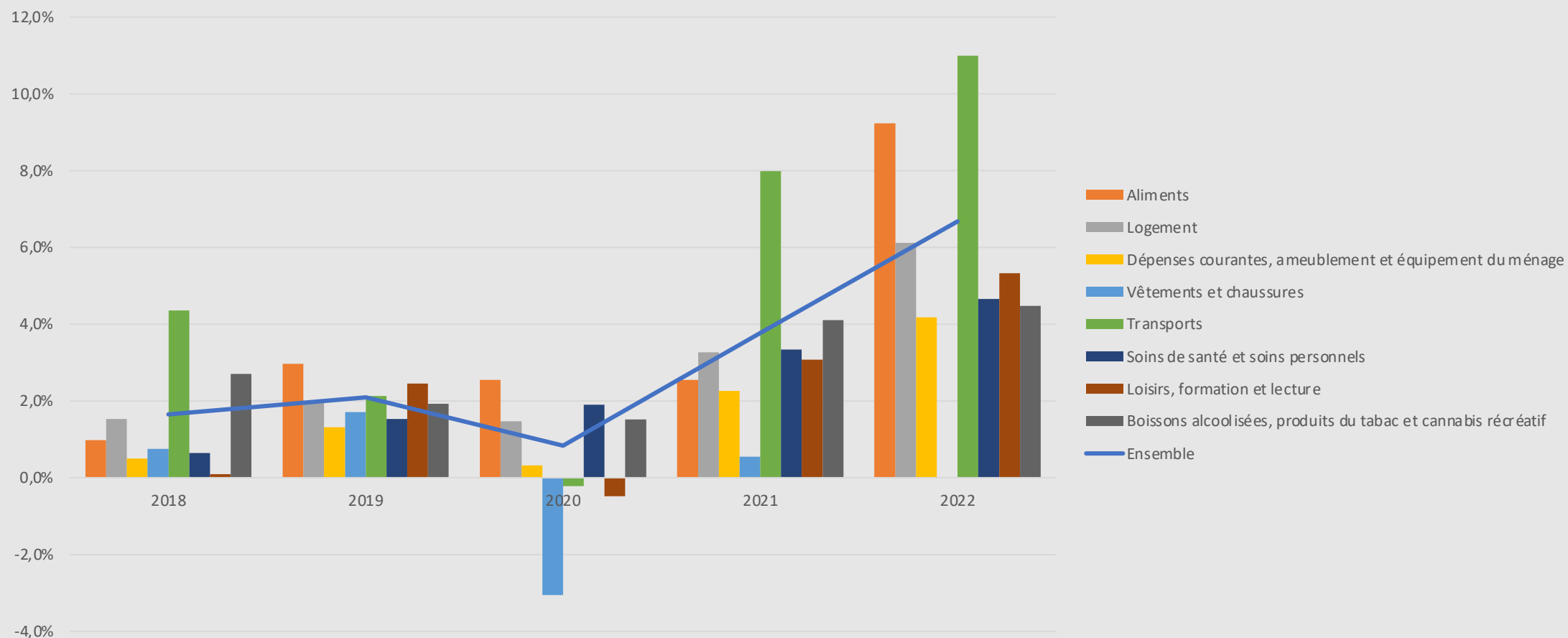
Source : FEUQ, 2011

Iniquités sociales (2014)



Source : Statique Canada, 2017.

Coût des études... et coût de la vie



Source : Statistique Canada, tableau 18-10-0005-01

L'AFE, un système d'endettement

- Le système de l'AFE enferme dans l'endettement étudiant.
 - L'accès aux bourses est conditionnel à maximiser à l'octroi de prêts durant l'année scolaire.
 - À partir d'un certain seuil, 50 sous par dollar gagné par l'emploi au cours de l'année est retranché aux versements totaux, soit plus du double que le plus bas taux d'imposition.
 - L'accès aux bourses pour les personnes ayant une « déficience fonctionnelle majeure » est restreint (TDA/H et TSA exclus depuis 2016).
 - Le système considère qu'on habite chez ses parents (et qu'ils contribuent aux études) quand on habite dans la même ville qu'eux et elles.
 - Les indemnités de remplacement de revenus et les pensions alimentaires sont comptés comme un revenu.
 - La hausse des taux d'intérêts.
 - Les montants de frais de subsistance maximaux couverts par l'AFE sont insuffisants.

L'AFE, un système d'endettement

	Mensuel (\$)	Annuel (\$)
		1^{er} cycle (8 mois)
Frais de subsistance		
Logement	752,31	6 018,48
Alimentation	368,17	2 945,33
Vêtements et chaussures	101,97	815,78
Vacances, sports et loisirs	254,65	2 037,23
Sous-total	1 477,10	11 816,81
Dépenses ponctuelles		
Frais de scolarité	271,52	2 172,16
Matériel et livres scolaires	70,46	563,68
Frais afférents	57,56	460,47
Sous-total	399,54	3 196,30
Autres dépenses		
Transport	187,63	2 251,60
Internet	68,96	827,56
Téléphone	84,00	1 008,00
Dettes	78,73	944,79
Sous-total	419,33	5 031,95
Total	2 295,97	20 045,07

En contrepartie, l'AFE calcule en 2023-2024 verse un maximum de 15 369 \$, ou 1 298 \$ mensuellement.

Source : CCAFE, 2023

Travailler durant les études

- La majorité de la population étudiante travaille durant ses études.
- Malheureusement essentiel pour ne pas trop s'endetter.
 - Temps d'étude et de repos perdu.
 - Hausse des problèmes de santé mentale et de l'isolement.
 - Nuit à la persévérance scolaire.
- Le consensus scientifique est qu'il ne faut pas dépasser 10 à 15h/semaine de travail.
 - 2011 : 64% des étudiant-e-s au bac à temps plein de l'UQ travaillaient.
 - En moyenne, 16,4h/semaine.
 - Tendance à la hausse.

En résumé

- Les frais de scolarité « peu élevés » permettent à un nombre important de personnes d'accéder aux études supérieures.
- La population étudiante est majoritairement endettée et/ou doit travailler.
- « L'accessibilité » aux études a un prix : la précarité pour une majorité d'étudiants et d'étudiantes.
 - Frais de scolarité : dépenses majeures pour les étudiant-e-s.
 - S'ajoutent à d'autres dépenses.
 - AFE : système qui perpétue l'endettement.

3. La course à la clientèle étudiante internationale

Historique de la tarification des études

- 1990 : Hausse importante et subite des frais de scolarité, puis gel.
- 2007 : « Petite hausse » de 100\$ de 2007 à 2011.
- 2008 : Déréglementation partielle pour les étudiants internationaux de 1^{er} cycle en administration, droit, génie, informatique, mathématique et sciences pures.
- 2012 : Projet de hausse massive de 325\$/année sur 5 ans.
- 2013 : Indexation au revenu disponible par habitant.
- 2018 : Déréglementation intégrale pour les étudiants internationaux de 1^{er} cycle et de 2^e cycle dans un programme professionnel.
- 2023 : Hausse des frais pour les étudiant-e-s CNRQ dans les universités anglophones.

Détail des frais de scolarité

- Étudiant-e québécois-e : frais de scolarité de base (96,23/crédit) + frais afférents
- Étudiant-e CNRQ : frais de scolarité de base (96,23/crédit) + frais afférents + forfaitaire (197,77/crédit)
- Étudiant-e international-e déréglementé (1^{er} cycle et 2^e cycle professionnel) : frais fixé par l'université
- Étudiant-e international-e déréglementé :
 - 2^e cycle : frais de scolarité de base (96,23/crédit) + frais afférents + forfaitaire (510,52\$/crédit)
 - 3^e cycle : frais de scolarité de base (96,23/crédit) + frais afférents + forfaitaire (449,32\$/crédit)

Étudier à l'UdeM à temps plein pour un trimestre !

- Étudiant québécois de 1^{er} cycle : 2 016,23 \$
- Étudiant CNRQ (et Français, Belge) de 1^{er} cycle : 5 071,73 \$
- Étudiant international (admis à partir de l'automne 2020) :
 - 1^{er} cycle : 14 126,63\$
 - 2^e cycle avec stage/travail dirigé : 10 858,28 \$
 - 2^e cycle avec mémoire : 10 445,78 \$
 - 3^e cycle : 9 435,98\$

La course à la clientèle étudiante

- La déréglementation est la suite d'un phénomène mondial de « course » à l'effectif étudiant, ou la « clientèle » étudiante.
- Le financement public provincial des universités depuis 2000 est attribué en fonction de l'effectif étudiant.
- Les étudiant-e-s internationaux-ales sont des sources de revenus importantes.
 - Les étudiant-e-s internationaux-ales désirent acheter une formation de qualité et sont prêt-e-s à payer le prix qui va avec.

Des effets regrettables sur les universités

- Les universités tombent en compétition entre elles pour maximiser l'effectif étudiant :
 - Hausse massive des dépenses publicitaires.
 - Hausse des dépenses de recrutement international.
 - Hausse des certificats et autres formations qui ne mènent pas à un grade.
 - Hausse des cours en ligne.
 - Construction de campus satellites bien inutiles...
 - Division entre les syndicats des employé-e-s de l'université et la population étudiante.

Des « client-e-s » ?

- Qu'est-ce que ça dit sur l'éducation si l'étudiant est un client ?
 - Éducation : c'est une marchandise à laquelle on a droit.
 - On s'attend à une certaine « qualité » : adéquation de la formation avec les besoins du marché du travail.
 - On désire être « satisfait ».
 - On ne désire pas que nos cours soient interrompus par une grève étudiante qui revendique la gratuité scolaire...

L'économie du savoir

- Paradigme de l'économie du savoir : le savoir devient une marchandise.
 - On paie pour acquérir un savoir qui nous servira plus tard sur le marché de l'emploi.
 - On s'attend à ce que la formation soit la plus pertinente possible.
 - On produit du nouveau savoir qui doit générer des profits.
 - La recherche devient orientée vers des impératifs économiques.
- Les universités doivent être optimales pour produire et offrir le meilleur savoir.
 - Elles seront gérées comme des entreprises afin d'être compétitives.

En résumé

- Les frais de scolarité élevés compensent le désengagement de l'État.
- Les étudiant-e-s internationaux-ales sont vu-e-s comme une source de revenus importante.
- Les universités se transforment pour devenir compétitives et attirer un maximum d'étudiant-e-s, au détriment de la qualité de l'éducation et de la recherche.
- Cela s'inscrit dans l'économie du savoir.

4. La gratuité scolaire

Pourquoi la gratuité scolaire ?

- Pour maximiser l'accessibilité aux études postsecondaires.
- Pour réduire l'endettement des étudiant-e-s et leur précarité financière.
- Pour maximiser la persévérance aux études.
- Pour garantir une éducation de qualité.
- Pour mettre fin à la stupide course à l'effectif étudiant international.
- Pour permettre aux étudiant-e-s d'être pleinement libres dans leur choix d'études.

Combien ça coûte ?

- Pour la gratuité scolaire totale et intégrale pour TOUS les étudiant-e-s au Québec en 2020-2021 (IRIS, 2022) :
 - Entre 1,1 et 1,3 G\$
- Si on compare à des dépenses ridicules récentes :
 - Projet de Northvolt : 7 G\$
 - Réduction de 1% de l'impôt sur le revenu des deux paliers d'imposition : 1,7G\$ par année
 - Distribution de chèques anti-inflation : 6,7 G \$ pour les deux chèques
 - Abolition de la taxe sur le capital (2009) : 700M\$

5. Des arguments pour tout
casser

« C'est normal de payer, c'est normal de se sacrifier »

- Le niveau d'endettement des étudiant-e-s est très élevé, nuit à la persévérance scolaire et oriente les choix et projets de vie des étudiant-e-s.
- Le fait de devoir s'endetter et/ou travailler durant les études consistent en un fardeau difficile.
- Les services de soutien psychologiques et financiers (AFE) sont difficiles d'accès ou maintiennent la précarité.
- La gratuité scolaire est un « investissement » dans le succès des études postsecondaires.

« Les étudiant-e-s sont des bébé-gâtés et les contribuables subventionnent de bonnes jobs »

- De bas frais de scolarité permettent à plus d'étudiant-e-s pauvres ou faiblement/pas du tout soutenu-e-s par leurs parents d'accéder à l'université.
- La hausse du coût de la vie affecte tout le monde, notamment les étudiant-e-s qui devraient surtout étudier et non travailler.
- Les services de soutien psychologiques et financiers (AFE) sont difficiles d'accès ou maintiennent la précarité.
- C'est une bonne chose que nos taxes et impôts financent l'accessibilité scolaire et ce serait un bon investissement que de rendre l'université gratuite !

« Il faut payer sa juste part »

- La part du financement public n'a cessé de réduire dans les 20 dernières années, alors que les frais de scolarité ont nettement augmenté.
- Payer sa juste part en s'endettant ne permet pas aux étudiant-e-s de s'épanouir et ne fait qu'enrichir les banques.
- Le gouvernement a sabré dans plusieurs sources de revenus pour les plus riches et les entreprises. Est-ce que les riches paient leur juste part ?

D'autres arguments caves...

- Investir dans ses études correspond à un investissement dans son capital humain.
- Les étudiant-e-s universitaires auront un meilleur revenu après leurs études.
- Il est normal de payer, ça encourage la persévérance scolaire et de se responsabiliser.
- Dans mon temps j'ai souffert : c'est normal de passer par là !
- La gratuité scolaire est une utopie communiste de drogués qui veulent profiter de mes taxes.